Envoyé en préfecture le 15/09/2022
Reçu en préfecture le 15/09/2022
Affiché le
ID : 003-210302980-20220913-DEC202260-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

13 SEPT 2022

DEC202260
FINANCES ;
Signature d'un contrat de travaux pour la réalisation de travaux d'une tranchée commune pour les réseaux et les finitions d'aménagement du parking

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 4,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 portant délégation au Maire pour décider de la passation des marchés pour un montant ne dépassant pas 100 000 €,

CONSIDERANT que l'aménagement d'une tranchée pour le passage des réseaux desservant la future résidence dans le cadre du réaménagement de la propriété des Frères Maristes doit être réalisée et que des travaux complémentaires doivent être réalisés sur le parking à la demande des gestionnaires de réseaux,

CONSIDERANT que la proposition faite par la société COLAS est conforme aux attentes,

DECIDE la signature du contrat :

- Contrat de travaux d'aménagement pour l'opération « Reconversion du site de la congrégation des Frères Maristes – Tranche 1» à Varennes-sur-Allier d'un montant de 38 832 € HT.

Date d'effet du nouveau contrat : Septembre 2022 pour une durée de 24 mois.

PUBLICATION au R.A.A.

MAIRIE DE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)

Roger LITAUDON